

5.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Degraef Véronique (supplée Delchambre Jean-Pierre) ;Delchambre Jean-Pierre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Ce cours propose une approche analytique des principaux courants théoriques de la sociologie, ainsi qu'une réflexion sur la constitution et l'objet de la sociologie (« penser le social ou la société »).</p> <p>Comme il ne saurait être question d'adapter une démarche exhaustive ou encyclopédique, il s'agira de présenter des balises et des critères permettant aux étudiants de s'approprier de façon raisonnée une diversité de ressources conceptuelles (outils théoriques, mais aussi postures et « gestes » sociologiques).</p> <p>Objectifs d'apprentissage plus spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Familiarisation avec un éventail significatif de théories sociologiques. - Mise en perspective (historique et analytique) permettant de situer les principales théories sociologiques les unes par rapport aux autres. - Aller au-delà d'une approche abstraite des théories en montrant comment un concept, dès lors qu'il est historicisé et mobilisé dans une démarche d'enquête située, devient un outil opératoire dont la pertinence peut être évaluée tant sur le plan de la cohérence logique que sur le plan de l'élaboration d'hypothèses donnant lieu à des mises à l'épreuve empiriques. - Réfléchir sur quelques concepts constitutifs de la pensée sociologique. <p>Les apports théoriques abordés dans le cadre de ce cours seront dès lors articulés aux trois préoccupations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Parvenir à mieux cerner la portée et les limites de certaines théories sociologiques en les replaçant dans leur contexte historique d'émergence. 2. Se rendre compte que les outils conceptuels fournis par certaines théories sociologiques ne se prêtent pas à n'importe quel type d'usage, autrement dit qu'il existe des affinités entre les questions que l'on se pose et les ressources théoriques auxquelles on peut avoir recours – bref que le choix des concepts et modèles d'analyse est pour partie fonction de l'objet et des intérêts de recherche. 3. Comment pratiquer, à partir de là, un pluralisme interprétatif qui soit à la fois rigoureux et consistant sur les plans conceptuel et méthodologique, et qui ne tombe pas dans les facilités d'un éclectisme relativiste.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Examen oral.</p> <p>L'évaluation de l'UE comprend deux volets dont le poids dans la note globale est calculé de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance de la matière du cours théorique : 60% de la note globale (12/20) - connaissance des textes complémentaires : 40% de la note globale (8/20). <p>Précisons que la partie relative à la lecture de textes ne sera prise en compte que si l'étudiant.e obtient au moins un tiers des points pour la partie de l'examen correspondant au cours magistral (4/12, sur base de minimum 2 questions). En effet, la partie de l'examen portant sur le cours théorique évalue des compétences de base qui, si elles ne sont pas acquises, ne permettent pas d'envisager de prendre en compte la partie lecture de textes. En d'autres termes, on considère qu'une insuffisance trop grave au niveau des compétences de base (moins de 4/12) ne saurait être compensée par une connaissance de textes ayant un statut de complément. Le principe appliqué ici renvoie à une logique d'acquis d'apprentissage et non à une logique arithmétique. Dans le cas où la partie lecture de textes n'est pas prise en compte au niveau de l'évaluation, la note sur 12 est ajustée en note sur 20 selon une règle de proportionnalité : $1/12 = 1,66/20$ arrondi à 2/20; $2/12 = 3,33/20$ arrondi à 3/20; $3/12 = 4,99/20$ arrondi à 5/20. La méthode d'évaluation est la même lors des deux sessions d'examen (janvier et août).</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le cours théorique est complété par des lectures de textes que l'étudiant doit effectuer par lui-même (activité impliquante). La connaissance de la matière du cours théorique et celle des textes complémentaires font l'objet d'une évaluation lors de l'examen (voir ci-dessous).</p> <p>Dans le cadre du cours magistral, le professeur expose la matière d'une manière qui se veut pédagogiquement efficace et intéressante. Les étudiants sont invités à poser des questions et à débattre, la taille de l'auditoire permettant une pédagogie interactive.</p> <p>Les étudiants disposent de supports écrits (documents, textes...).</p> <p>A noter que les notes de cours ne sont pas exhaustives.</p> <p>Une bonne prise de notes est fortement conseillée.</p> <p>Dans un cours d'analyse des théories sociologiques, il est important que les étudiant.e.s se confrontent à des textes, raison pour laquelle il est attendu que les étudiant.e.s lisent et s'approprient une série de ressources bibliographiques.</p> <p>Les textes à lire constituent un complément voire un prolongement par rapport à la matière enseignée dans le cadre du cours théorique.</p> <p>Les principales clés de lecture sont fournies par le professeur.</p> <p>Les textes à lire sont mis à disposition des étudiants.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours sera composé d'une introduction, de quelques chapitres (sans doute quatre), et d'un retour sur quelques enjeux et fils conducteurs en guise de conclusion provisoire.</p> <p>Dans l'introduction, on abordera trois points : 1°) la naissance de la sociologie (comme discipline scientifique institutionnalisée à l'université et dans le champ de la recherche); 2°) un aperçu sur les principales théories sociologiques de la fin du 19ème siècle jusqu'à nos jours, en dégagant quelques principes d'intelligibilité permettant de situer ces théories (p. ex. les « racines » renvoyant aux apports fondateurs, le « tronc » sous la forme de tentatives de synthèse vers le milieu du 20ème siècle, et les « branches », diverses voire hétérogènes, résultant de la décomposition de la synthèse fonctionnaliste à partir des années 1950; ou encore les mouvements de balancier entre macro et micro, l'acteur et le système, description et critique, etc.); 3°) quelques considérations sur la situation actuelle de la sociologie (risque d'éclatement ou de fragmentation du champ ? entre déconstruction et reconstruction; repenser le rapport entre l'individu et la société dans la perspective d'un holisme sociologique se distinguant de l'individualisme méthodologique; ou encore penser l'« individualisme » comme une forme de vie sociale, supposant des ressources sociales et institutionnelles, avec l'« autonomie » conçue comme une capacité renvoyant à des apprentissages...).</p> <p>Dans les chapitres, il s'agira de repartir d'un auteur classique, puis progressivement de faire le lien avec des auteurs plus récents ainsi qu'avec des questions et enjeux contemporains; de cette manière, on vise, d'une part, à montrer ce qu'il y a de vivant et d'actuel chez certains auteurs ayant posé les bases de la connaissance sociologique, et d'autre part, à favoriser un travail de contextualisation historique (cet aspect sera repris et développé dans le cadre de l'activité impliquante).</p>

<p>Bibliographie</p>	<p>Bibliographie sélective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jean-Michel Berthelot, L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie, Paris, P.U.F., 1990. - Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, Le métier de sociologue, Paris, Mouton, 1968. - Daniel Cefaï (dir.), L'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2003. - Philippe Corcuff, Les nouvelles sociologies, Paris, Nathan, coll. 128, 1999 (1ère éd.). - Jean-Pierre Durand et Robert Weil (dir.), Sociologie contemporaine, Paris, Vigot, 1989. - Jean-Louis Fabiani, La sociologie comme elle s'écrit. De Bourdieu à Latour, Paris, EHESS, 2015. - Anthony Giddens, Sociology, London, Polity Press, 1989. - Johan Heilbron, Naissance de la sociologie, Marseille, Agone, 2006 (traduit du néerlandais; éd. orig. : 1990). - Marc Joly, La révolution sociologique. De la naissance d'un régime de pensée scientifique à la crise de la philosophie (XIXe-XXe siècle), Paris, La Découverte, 2017. - Bruno Karsenti, L'homme total. Sociologie, anthropologie et philosophie chez Marcel Mauss, Paris, P.U.F., 1997. - Bernard Lahire, L'esprit sociologique, Paris, La Découverte, 2005. - Michel Lallement, Histoire des idées sociologiques de Parsons aux contemporains, Paris, Armand Colin, 2007 (3ème édition). - Cyril Lemieux (dir.), Pour les sciences sociales. 101 livres, Paris; EHESS, 2017. - Danilo Martuccelli, Sociologies de la modernité, Paris, Gallimard, coll. Folio-essais, 1999. - Laurent Mucchielli, La découverte du social. Naissance de la sociologie en France, Paris, La Découverte, 1998. - Jean-Claude Passeron, Le raisonnement sociologique, Paris, Albin Michel, 2006 (nouvelle édition revue et augmentée; 1ère éd. : 1991). - Neil J. Smelser (ed.), Handbook of Sociology, London, Sage, 1988. - Luc Van Campenhoudt et Nicolas Marquis, Cours de sociologie, Paris, Dunod, 2014.
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5	BESPO1161	
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5	BESPO1161	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5	BESPO1160	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5	BESPO1160	